



RETURN BIDS TO: / RETOURNER LES SOUMISSIONS A:

Courier To:/Adresse courrier:

Bid Receiving/Réception des soumissions
Royal Canadian Mounted Police (RCMP)
Procurement & Contracting Services
Bid Receiving Unit, 5th Floor, 10065 Jasper Avenue NW
Edmonton, AB T5J 3B1 / Réception des soumissions
Gendarmerie royale du Canada (GRC)
Services des acquisitions et des marchés
Unité de réception des soumissions
5e étage, 10065, avenue Jasper N.O.
Edmonton, AB T5J 3B1

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

Proposal to: Royal Canadian Mounted Police

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition aux: Gendarmerie royale du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté I Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments: - Commentaries :

**THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT
LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN
MATIÈRE DE SÉCURITÉ**

**Bidder's Legal Business Name –
Nom légal du soumissionnaire:**

Telephone # - Numéro de téléphone:

Email - Courriel:

Title-Sujet: Lead Paint Remediation & Installation of New Product - Innisfail, AB / Élimination de la peinture au plomb et installation d'un nouveau produit Innisfail (Alb.)		
Solicitation No. - N° de l'invitation : M5000-21-1292/A		Date: 18 January 2021
Amendment No. – N° modif : 001		
GETS Reference No. - No. De Référence du SEAG: PW-21-00940388		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	2:00 p.m. 14:00	MST (Mountain Standard Time) HNR (heure normale de Rocheuses)
On / le :	21st January 2021 / 21 janvier 2021	
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Sandra E. Robinson, SR Procurement Officer/ agente principale d'approvisionnement - sandra.robinson@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – N° de téléphone 780-670-8626		Facsimile No. – N° de télécopieur 780-454-4523

COMPLETE BELOW IN FULL - REMPLISSEZ CI-DESSOUS EN ENTIER	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Amendment 001 has been raised to provide answers to questions that were raised.

Question 1: Regarding the lead paint removal - almost each stall has a metal mesh assembly above the cinder block wall. This mesh is currently painted. Do we require strip the paint off this component? If yes, are we able to dismantle these components and strip it off-site? Do we also require to re-paint the mesh?

Answer: Yes, it is required to strip the paint from the mesh, if you wish to dismantle, it must be reinstalled & repainted.

Question 2: Are we required to strip paint from doors and doorframes, which are currently painted?

Answer: Yes, all lead paint is to be removed & repainted

Question 3: Are we required to strip painted HVAC assemblies in the ceiling?

Answer: HVAC – all painted area's are to be stripped & repainted (Ex: HVAC grills)

Question 4: The SOW does not clearly say if painting of all the kennel stall doors should be included. Can you please clarify if painting of door and frames should be included in the bid? If yes, are we required to spray paint the doors/frames or will the brush/roll method be acceptable? Are we able to uninstall the doors and paint them in the shop?

Answer: SOW also includes floor plans of the areas to be included, so the entire interior perimeter of the floor plans. (Ex: includes kennel doors & frames, floors & ceilings)

Re: subject title.

How you paint the rooms, doors and floors will be up to you. Must meet industry standards.

You can take the doors off, but when they are reinstalled, they must be securely installed, work freely (no binding) and must latch.

Note: anything that is removed/disassembled must be put back in working order.

All other terms and conditions remain the same.

<<<END>>>

L'amendement 001 a été apporté afin de répondre aux questions qui ont été posées.

Question 1 : Concernant l'élimination de la peinture au plomb, il y a un treillis métallique au-dessus du bloc de béton de mâchefer dans la majorité des cabines. Ce treillis est actuellement peint. Doit-on le décapier? Si oui, peut-on le démonter et le décapier à l'extérieur? Doit-on aussi repeindre le treillis?

Réponse : Oui, il faut décapier le treillis puis, s'il est démonté, le réinstaller et le repeindre.

Question 2 : Doit-on décapier les portes et les cadres de porte actuellement peints?

Réponse : Oui, il faut éliminer toute la peinture au plomb et repeindre ces éléments.

Question 3 : Doit-on décapier les systèmes de CVCA peints qui sont installés au plafond?

Réponse : Toutes les surfaces peintes (p. ex., grilles de systèmes de CVCA) doivent être décapées et repeintes.



Question 4 : Le document *Portée des travaux* ne précise pas s'il faut repeindre toutes les portes des cabines de chenil. Doit-on inclure la peinture des portes et des cadres dans la proposition? Si oui, faut-il peindre les portes et cadres par pulvérisation ou peut-on le faire au pinceau et au rouleau? Peut-on démonter les portes et les peindre en atelier?

Réponse : Le document *Portée des travaux* comprend aussi des plans d'étage des zones visées par ce projet, c'est-à-dire la superficie intérieure totale (p. ex. portes de chenil et cadres, planchers et plafonds).

Vous pouvez choisir la méthode de peinture des pièces, des portes et des planchers, mais elle doit être conforme aux normes de l'industrie.

Vous pouvez démonter les portes, mais vous devez vous assurer de les réinstaller de façon sécuritaire et de façon à ce qu'elles s'ouvrent librement et se verrouillent adéquatement.

Nota : Tous les éléments qui avaient été démontés doivent être en bon état de fonctionnement après leur réinstallation.

Toutes les autres modalités et conditions demeurent les mêmes.

<<<FIN>>>